

Information sur la transparence des coûts dans le cadre de la MiFID II

Lors de transactions sur instruments financiers, divers frais échoient pour différents prestataires et ont un impact sur le rendement des placements réalisés. Afin de vous donner une vue d'ensemble de tous les frais lorsque vous prenez vos décisions de placement, vous recevez un aperçu des frais liés à la transaction avant chaque transaction d'achat.

Exemple de fonds de placement

La liste suivante présente un exemple de fourchette des frais de transaction sur titres avec des fonds:

1 Informations sur l'instrument financier

Achat	Fonds de placement
Place de la transaction	Marché primaire / hors Bourse
Nombre / nominal	
Cours au 3 janvier 2019	
Limite	
Valeur transactionnelle dans la monnaie du compte	CHF 10'000.-
Taux de change au 3 janvier 2019	CHF / CHF 1.-
Valeur transactionnelle dans la monnaie de référence	CHF 10'000.-

Frais en CHF

	2 Frais d'achat		3 Frais courants		4 Frais de vente							
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum						
5 Frais de prestations de la LLB	7.50	0.08 %	185.00	1.85 %	9.00	0.09 %	80.00	0.80 %	7.50	0.08 %	185.00	1.85 %
6 Frais de prestations de tiers	0.00	0.00 %	46.00	0.46 %					0.00	0.00 %	46.00	0.46 %
7 Frais de produit					10.00	0.10 %	250.00	2.50 %				
8 Impôts et taxes	0.00	0.00 %	15.00	0.15 %					0.00	0.00 %	0.00	0.00 %
Frais de change												
Total	7.50	0.08 %	246.00	2.46 %	19.00	0.19 %	330.00	3.30 %	7.50	0.08 %	231.00	2.31 %

Les coûts réduisent les rendements du placement comme suit

	Minimum	Maximum
La première année du placement	26.50	0.27 %
À partir de la deuxième année du placement, par an	19.00	0.19 %
L'année de la vente en plus	7.50	0.08 %

- En règle générale, lors de l'achat d'un fond de placement, les frais se composent des frais de prestations de la LLB, des frais de prestations de tiers et des frais de produit.
- Au contraire d'autres banques, nous retransmettons à nos clients l'ensemble des commissions que la LLB perçoit pour la vente des produits de sociétés de fonds. Un éventuel remboursement de commissions n'est pas pris en compte dans l'exemple ci-dessus.
- Si le fonds de placement est acheté ou vendu dans une autre monnaie que celle du compte d'exécution, des frais de change échoient en plus.

Glossaire:

- 1 Informations générales sur les opérations sur titres.
- 2 Frais d'achat: frais uniques lors de l'achat d'un titre.
- 3 Frais courants: frais périodiques pendant la durée de détention d'un titre.
- 4 Frais de vente: frais uniques lors de la vente d'un titre.
- 5 Frais de la LLB: notamment, courtages d'entrée et de sortie et frais de dépôt et éventuels suppléments étrangers pour la conservation de titres étrangers.
- 6 Frais de tiers: notamment, courtages de tiers (courtiers ou frais de livraison des lieux de dépôt).

- 7 Frais de produit: en général, frais qui n'échoient que pour les fonds et les produits structurés et qui sont crédités à la société de fonds ou à l'émetteur.
- 8 Récapitulatif: il montre l'influence des frais sur le rendement du placement correspondant. Chaque transaction est considérée individuellement, le récapitulatif ne constitue pas une vue d'ensemble du portefeuille. L'impact des frais sur les rendements est relativisé dans le contexte du portefeuille global et sur l'ensemble de la durée de détention du placement.

Exemple d'une action

1 Informations sur l'instrument financier

Achat	Action
Place de la transaction	Bourse
Nombre / nominal	
Cours au 3 janvier 2019	
Limite	
Valeur transactionnelle dans la monnaie du compte	CHF 10'000.-
Taux de change au 3 janvier 2019	CHF / CHF 1.-
Valeur transactionnelle dans la monnaie de référence	CHF 10'000.-

Frais en CHF

	2 Frais d'achat		3 Frais courants		4 Frais de vente							
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum						
5 Frais de prestations de la LLB	20.00	0.20 %	180.00	1.80 %	18.00	0.18 %	80.00	0.80 %	20.00	0.20 %	180.00	1.80 %
6 Frais de prestations de tiers	8.30	0.08 %	102.00	1.02 %					8.30	0.08 %	52.00	0.52 %
Total	28.30	0.28 %	282.00	2.82 %	18.00	0.18 %	80.00	0.80 %	28.30	0.28 %	232.00	2.32 %

8 Les coûts réduisent les rendements du placement comme suit

	Minimum	Maximum
La première année du placement	46.30	0.46 %
À partir de la deuxième année du placement, par an	18.00	0.18 %
L'année de la vente en plus	28.30	0.28 %

- En règle générale, lors de l'achat d'une action, les frais se composent des frais de prestations de la LLB et des frais de prestations de tiers.
- Si l'action est achetée ou vendue dans une autre monnaie que celle du compte d'exécution, des frais de change échoient en plus.
- Aucun frais de produit n'échoit lors de l'achat d'actions.

Exemple d'opération à terme sur devises

1 Informations sur l'instrument financier

Votre vente	CHF 50'000.-
Taux de change au 1 ^{er} décembre 2017	Monnaie B / CHF 1.18815787
Votre achat	Monnaie B 42'081.95
À votre débit (à l'échéance)	CHF 50'000.-
À votre crédit (à l'échéance)	Monnaie B 42'081.95
Date de l'ordre	1 ^{er} décembre 2017
Date de valeur	5 mars 2018

Frais en CHF

	2 Frais d'achat		3 Frais courants		4 Frais de vente	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
7 Frais de produit	37.50	0.08 %	651.40	1.30 %		
Total	37.50	0.08 %	651.40	1.30 %		

8 Les coûts réduisent les rendements du placement comme suit

	Minimum	Maximum
La première année du placement	37.50	0.08 %
À partir de la deuxième année du placement, par an		
L'année de la vente en plus		

- Lors des opérations à terme sur devises, en règle générale, seuls des frais uniques échoient lors de l'exécution de la transaction.
- Ces coûts correspondent à la marge que la LLB facture pour le traitement de la transaction.

Outre les informations sur les frais pour chaque transaction, vous recevez tous les ans un récapitulatif des frais qui vous ont été facturés pendant l'année écoulée dans le cadre de vos opérations de placement.

Votre conseiller à la clientèle se tient à votre disposition en cas de questions.

Pour les fonds de placement et les actions, il convient de tenir compte des points suivants, dans leur ensemble ou en partie:

Les frais d'achat, de détention et de vente de titres dépendent de la catégorie d'actifs à laquelle le titre appartient, du domicile du titre, du montant de la transaction, du canal choisi pour la transaction, de la taille du portefeuille ainsi que du modèle de produit et de prix du portefeuille (les modèles tout en un n'ont pas été pris en compte). Les valeurs indiquées sont des fourchettes de prix pouvant être facturées au minimum et au maximum (dans le cas des fonds de placement, uniquement pour le marché primaire et sans prendre en compte les hedge funds). Les éventuelles commissions d'émission et de rachat en faveur de la fortune du fonds, les frais minimaux et les conventions individuelles avec le client n'ont pas été pris en compte. Si la monnaie du titre ne correspond pas à celle du compte d'exécution, des frais de change échoient en plus. La taxe sur la valeur ajoutée peut également s'appliquer aux clients domiciliés au Liechtenstein et en Suisse. Pour les clients exemptés de droit de timbre par la loi, les impôts et les taxes peuvent être plus bas. **Les frais réels peuvent diverger des valeurs que nous mentionnons.**

Pour les opérations à terme sur devises, il faut également savoir:

Les frais d'exécution d'une opération à terme sur devises dépendent du montant de la transaction, des monnaies négociées et du type de client. Les valeurs indiquées sont des fourchettes pouvant être facturées au minimum et au maximum dans les monnaies principales. Les éventuelles conventions individuelles avec le client n'ont pas été prises en compte. Une éventuelle compensation de la position avant l'échéance est comptabilisée comme une nouvelle transaction et entraîne des frais supplémentaires. **Les frais réels peuvent diverger des valeurs que nous mentionnons.**